



R ressortissant francais ayant des dettes a l etranger

Par **Iys**, le **12/06/2010** à **11:58**

Bonjour,

MON AMI a dettes en afrique sur ABIDJAN, ses creanciers ont portés plainte contre lui, ne peux revenir en france du au montant qu il doit " 2400 EU ", a son retour en france debut mai, on l a rapatrie en afrique, est ce possible, a t on le droit de renvoyer un ressortissant francais a l etranger pour cause dette ds ce pays, merci de me repondre, cordialement